

## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.13**

**Numéro de la demande :** 2017-2377  
**Demande :** B.3.13 – Nouvelle mise en garde sur l'étiquette  
**Produit :** Bio-insecticide Met52 EC  
**Numéro d'homologation :** 30829  
**Principe actif (p.a.) :** *Metarhizium anisopliae* souche F52  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2797211

### **Objet de la demande**

La présente demande vise à mettre à jour l'énoncé relatif à l'entreposage qui figure sur l'étiquette du produit.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

La mise à jour de l'énoncé relatif à l'entreposage figurant sur l'étiquette est basée sur les résultats de l'étude sur la stabilité à l'entreposage.

### **Évaluation sanitaire, évaluation environnementale et évaluation de la valeur**

De telles évaluations ne sont pas requises aux fins de la présente demande.

### **Conclusion**

Après examen des renseignements présentés à l'appui de la mise à jour de l'énoncé relatif à la stabilité à l'entreposage, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) juge que l'énoncé mis à jour est acceptable.

## Références

2761633 2016, Met52 OD (2166) Storage Stability, DACO: M2.11 CBI

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.